

Le fonds de solidarité santé CCN BET

Les partenaires sociaux ont mis en place des garanties collectives présentant un degré élevé de solidarité comprenant, à ce titre, des prestations à caractère non directement contributif.

L'Action Sociale de la branche prend la forme d'aides individuelles. Les actions mises en avant sont :

- ▶ Aide au financement de la cotisation des familles monoparentales ⁽¹⁾
- ▶ Aide au financement de la cotisation du conjoint à charge sans ressource ⁽¹⁾
- ▶ Aide au financement d'un abonnement sportif ⁽¹⁾
- ▶ Aide au financement de prestations de médecines douces



Aide au financement d'un abonnement sportif

Les bénéficiaires sont les salariés et leurs ayants droit des entreprises adhérentes au régime conventionnel « complémentaire santé » et ayant souscrit un contrat auprès de l'un des organismes assureurs recommandés par la Branche. Ces salariés devront justifier d'une ancienneté supérieure à un mois.

Complétez le formulaire ci-après et retournez-le avec les justificatifs à l'adresse suivante :

- AÉSIO mutuelle – Département des fonds sociaux
93 rue de l'Hostellerie – Ville Active – TSA 50002 - 30018 Nîmes Cedex 9
- ou par e-mail : fondsosocial@aesio.fr

En complément du fonds de solidarité santé CCN BET : le fonds de solidarité AÉSIO mutuelle

En qualité d'adhérent d'un contrat de complémentaire santé de la CCN BET souscrit pour vous auprès d'AÉSIO mutuelle, vous et vos ayants droit pouvez également bénéficier du fonds de solidarité AÉSIO mutuelle.

Lorsque vos ressources ne vous permettent pas de faire face à certaines dépenses de santé, vous pouvez solliciter le fonds de solidarité AÉSIO mutuelle pour une éventuelle aide financière ponctuelle (sous conditions). Une seule demande sera recevable par personne et par année civile.



Pour toute information ou demande relative au fonds de solidarité AÉSIO, n'hésitez pas à nous contacter :

 fondsosocial@aesio.fr

 04 66 29 39 32

(1) Pour connaître les modalités d'accès à cette aide et effectuer votre demande, reportez au formulaire spécifique disponible sur le site www.monmetiermasante.fr

Aide au financement d'un abonnement sportif

Cette aide bénéficiera aux assurés et à leurs ayants droit dont l'employeur a souscrit la couverture conventionnelle auprès de l'un des organismes assureurs recommandés par la Branche.

Elle intervient en **remboursement de tout ou partie d'un abonnement sportif dans la limite de 200 €/an pour le titulaire du contrat et ses enfants et 100 €/an pour le conjoint, et sous conditions de ressources.**

Modalités du fonds de solidarité santé

Cette aide peut intervenir pour financer l'abonnement annuel à toutes activités sportives du salarié ayant une ancienneté d'un mois et de ses ayants droit à charge au contrat pourra être financé.

Cette aide, sur justificatifs des factures acquittées et sous déduction de prises en charge d'autres organismes (CSE, ...), sera plafonnée à 200 €/an pour le titulaire du contrat et ses enfants et 100 €/an pour le conjoint

L'évaluation de la situation individuelle s'appuie sur les ressources fiscales du foyer définies par le Revenu Brut Global (RBG) figurant sur l'avis d'imposition divisé par le nombre de parts fiscales du foyer. Dans le cas où il y aurait plusieurs déclarations fiscales (concubin, partenaire de pacs, enfant adulte ou non établissant sa propre déclaration de revenus), il conviendra de se référer à l'ensemble des avis d'imposition pour calculer le Revenu Brut Global divisé par le nombre de parts fiscales cumulées.

Ressources 2024	Plafond de revenu annuel divisé par le nombre de parts fiscales	Plafond de revenu mensuel divisé par le nombre de parts fiscales
Revenu Brut Global figurant du l'avis d'imposition	35 000 €	2 917 €

L'intervention du fonds est limitée, par principe, à une intervention par année civile et par personne.

LE DEMANDEUR

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR AVEC CE FORMULAIRE

- L'avis d'imposition de toutes les personnes vivant au foyer.
- Le dernier bulletin de salaire.
- La facture acquittée de l'abonnement sportif concerné précisant le bénéficiaire de cet abonnement.
- Les justificatifs de prise en charge d'autres organismes (CSE ...)
- Un relevé d'identité bancaire.

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES DANS LE CADRE DE CETTE DEMANDE

- J'autorise AÉSIO mutuelle à collecter et à traiter mes données de santé uniquement aux fins de gestion de ma demande d'intervention du fonds de solidarité santé de la CCN BET.

Les données collectées dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement permettant l'accès et la gestion de votre demande d'intervention au fonds de solidarité santé de la CCN BET. Les informations qui vous concernent sont destinées à AÉSIO mutuelle et à ses partenaires. Ces données pourront également faire l'objet de traitements et d'informations spécifiques aux autorités compétentes dans le cadre d'opérations de contrôle et le cas échéant de lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'opposition au traitement de vos données ainsi que du droit de formuler des directives sur le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à aesio.dpo@aesio.fr ou en écrivant à l'attention du Délégué à la protection des données AÉSIO mutuelle – 4 rue du général Foy - 75008 Paris. Lors de l'exercice de vos droits, la production d'un titre d'identité peut être demandée. En cas de litige persistant, vous avez la faculté de saisir la CNIL sur www.cnil.fr.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent questionnaire et m'engage à fournir les justificatifs demandés ainsi que tout autre justificatif nécessaire au traitement de ma demande.

Fait à :

Le :

Signature

Le fonds de solidarité santé CCN BET

Les partenaires sociaux ont mis en place des garanties collectives présentant un degré élevé de solidarité comprenant, à ce titre, des prestations à caractère non directement contributif.

L'Action Sociale de la branche prend la forme d'aides individuelles. Les actions mises en avant sont :

- ▶ Aide au financement de **la cotisation des familles monoparentales** ⁽¹⁾
- ▶ Aide au financement de **la cotisation du conjoint à charge sans ressource** ⁽¹⁾
- ▶ Aide au financement **d'un abonnement sportif** ⁽¹⁾
- ▶ Aide au financement **de prestations de médecines douces**



Aide au financement de prestations de médecines douces

Les bénéficiaires sont les salariés et leurs ayants droit des entreprises adhérentes au régime conventionnel « complémentaire santé » et ayant souscrit un contrat auprès de l'un des organismes assureurs recommandés par la Branche. Ces salariés devront justifier d'une ancienneté supérieure à un mois.

Complétez le formulaire ci-après et retournez-le avec les justificatifs à l'adresse suivante :

- **AÉSIO mutuelle – Département des fonds sociaux**
93 rue de l'Hostellerie – Ville Active – TSA 50002 - 30018 Nîmes Cedex 9
- ou par e-mail : fondsocial@aesio.fr

En complément du fonds de solidarité santé CCN BET : le fonds de solidarité AÉSIO mutuelle

En qualité d'adhérent d'un contrat de complémentaire santé de la CCN BET souscrit pour vous auprès d'AÉSIO mutuelle, vous et vos ayants droit pouvez également bénéficier du fonds de solidarité AÉSIO mutuelle.

Lorsque vos ressources ne vous permettent pas de faire face à certaines dépenses de santé, vous pouvez solliciter le fonds de solidarité AÉSIO mutuelle pour une éventuelle aide financière ponctuelle (sous conditions). Une seule demande sera recevable par personne et par année civile.



Pour toute information ou demande relative au fonds de solidarité AÉSIO, n'hésitez pas à nous contacter :

 fondsocial@aesio.fr

 04 66 29 39 32

(1) Pour connaître les modalités d'accès à cette aide et effectuer votre demande, reportez au formulaire spécifique disponible sur le site www.monmetiermasante.fr

Aide au financement de reste à charge sur les prestations en médecines douces

Cette aide bénéficiera aux assurés et à leurs ayants droit dont l'employeur a souscrit la couverture conventionnelle auprès de l'un des organismes assureurs recommandés par la Branche.

Elle intervient pour financer un reste à charge, **dans la limite de 120 €/an/personne sur des prestations médecines douces listées ci-après :**

- **Sophrologie** : psychologue, sage-femme formée, un sophrologue non professionnel de santé auprès de l'Académie internationale de sophrologie caycédienne : <https://sofrocay.com>
- **Hypnose** : liste auprès de l'Association Française pour l'Etude de l'Hypnose Médicale (AFEHM) <https://www.hypnose-medicale.com/> ou de l'Institut français d'hypnose (IFH) <https://www.hypnose.fr/>

Modalités du fonds de solidarité santé

Cette aide sera accordée au salarié avec une ancienneté supérieure à un mois et à ses ayants droit au contrat.

L'aide est attribuée sur présentation d'une facture acquittée, dans la limite de la dépense engagée.

L'évaluation de la situation individuelle s'appuie sur les ressources fiscales du foyer définies par le Revenu Brut Global (RBG) figurant sur l'avis d'imposition divisé par le nombre de parts fiscales du foyer.

Dans le cas où il y aurait plusieurs déclarations fiscales (concubin, partenaire de pacs, enfant adulte ou non établissant sa propre déclaration de revenus), il conviendra de se référer à l'ensemble des avis d'imposition pour calculer le Revenu Brut Global divisé par le nombre de parts fiscales cumulées.

Ressources 2024	Plafond de revenu annuel divisé par le nombre de parts fiscales	Plafond de revenu mensuel divisé par le nombre de parts fiscales
Revenu Brut Global figurant du l'avis d'imposition	35 000 €	2 917 €

L'intervention du fonds est limitée, par principe, à une intervention par année civile et par personne.

LE DEMANDEUR

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR AVEC CE FORMULAIRE

- L'avis d'imposition de toutes les personnes vivant au foyer.
- Le dernier bulletin de salaire.
- Les factures acquittées du praticien de la médecine douce, certifié par sa fédération.
- Un relevé d'identité bancaire.

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES DANS LE CADRE DE CETTE DEMANDE

- J'autorise AÉSIO mutuelle à collecter et à traiter mes données de santé uniquement aux fins de gestion de ma demande d'intervention du fonds de solidarité santé de la CCN BET.

Les données collectées dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement permettant l'accès et la gestion de votre demande d'intervention au fonds de solidarité santé de la CCN BET. Les informations qui vous concernent sont destinées à AÉSIO mutuelle et à ses partenaires. Ces données pourront également faire l'objet de traitements et d'informations spécifiques aux autorités compétentes dans le cadre d'opérations de contrôle et le cas échéant de lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'opposition au traitement de vos données ainsi que du droit de formuler des directives sur le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à aesio.dpo@aesio.fr ou en écrivant à l'attention du Délégué à la protection des données AÉSIO mutuelle - 4 rue du général Foy - 75008 Paris. Lors de l'exercice de vos droits, la production d'un titre d'identité peut être demandée. En cas de litige persistant, vous avez la faculté de saisir la CNIL sur www.cnil.fr.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent questionnaire et m'engage à fournir les justificatifs demandés ainsi que tout autre justificatif nécessaire au traitement de ma demande.

Fait à :

Le :

Signature